



Argences, le 3 novembre 2017

Affiché en mairie le 6 novembre 2017
Publié le 6 novembre 2017 sur le site
internet de la ville d'Argences

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE - ART 42 – 2 et 3 de l'Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015
Art 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 modifié par le décret n°2017-516 du 10 avril 2017.

Objet : Achat d'une machine automotrice de désherbage.

La ville d'Argences envisage d'acquérir une machine automotrice de désherbage dont les caractéristiques devront être les suivantes :

- Moteur 38 ch minimum
- Energie diesel
- 4 roues motrices
- Hydrostatique
- Kit homologation
- Injection directe ou latérale
- Bac de ramassage 900 litres minimum
- Equipement d'une brosse de désherbage réglable dans toutes les directions

Pour tous renseignements techniques complémentaires, s'adresser à M. Richard COLAS,
Directeur des Services Techniques au 02.31.23.93.83.(email : services.techniques@argences.com)

Les offres devront être envoyées à la Mairie d'Argences, BP 2, 2, place du Général
Leclerc 14370 ARGENCES avant le vendredi 1er décembre 2017, 12 heures dernier délai.

Dominique DELIVET
Maire d'Argences

